



VOTATIONS 24 SEPTEMBRE NYON REFUSE UNE PARCELLE POUR L'EVAM

L'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) va «poursuivre sa quête de solutions d'hébergement collectif pérenne».

MIS À JOUR À 15H13



Les Nyonnais (VD) ont nettement refusé dimanche de mettre à disposition de l'EVAM un terrain pour accueillir des migrants. Il s'agissait du premier référendum spontané organisé sur ce type d'objet en Suisse romande.

Le «non» a recueilli 55,38% des voix et la participation a atteint 48,11%, indique la Municipalité. Ce projet, le troisième que la Ville tentait de mettre sur pied, visait à octroyer un terrain à l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM). L'objectif était d'y construire un foyer de requérants d'asile qui aurait pu accueillir jusqu'à 180 personnes.

PUBLICITÉ



inRead invented by Teads

Durant toute la campagne, les opposants ont maintes fois rappelé leur credo: le problème résidait essentiellement dans les dimensions de ce projet. Ils le jugeaient déraisonnable et s'inquiétaient de voir un afflux d'hommes seuls.

En faire plus

S'il dit prendre acte du résultat, l'exécutif nyonnais rappelle aussi que la Ville «ne remplit pas sa part en matière d'asile». La commune de plus de 20'000 habitants accueillait ainsi 85 migrants au 20 septembre alors que d'autres communes vaudoises de taille similaire en comptent environ 200, précise le communiqué.

Un constat relayé par l'EVAM qui ne cache pas sa déception et souligne qu'il «poursuit donc sa quête de solutions d'hébergement collectif pérenne, par souci d'équité et d'équilibre territorial». (ats/nxp)

Créé: 24.09.2017, 15h13

VOTRE AVIS

Avez-vous apprécié cet article?

Oui

Non